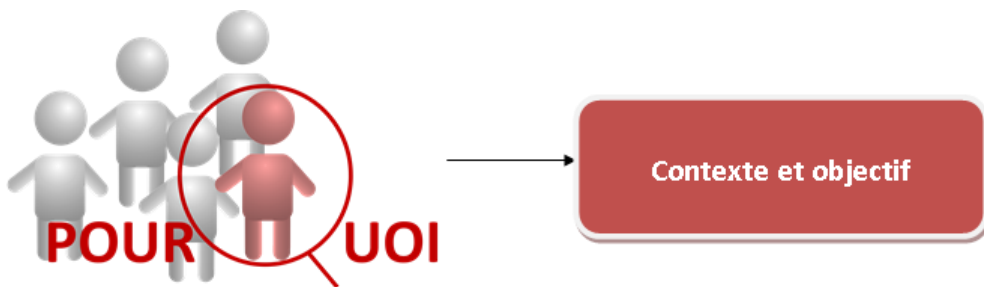




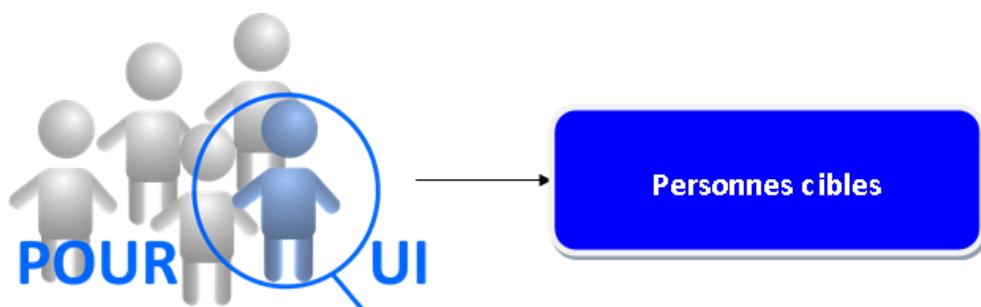
**Livret à l'usage  
des bénévoles, professionnels non soignants et  
autres intervenants  
en établissement médico-social**

**Mesures d'hygiène pour prévenir le risque de  
transmission d'agents infectieux en établissement  
médico-social.**





- ❑ Un établissement médico-social est un lieu de vie où l'intervention de bénévoles et de professionnels non soignants est une plus-value à la qualité de vie des résidents.
  - ❑ En effet, leur participation aux activités d'animation et/ou d'accompagnement des résidents institutionnalisés est primordiale pour le maintien du lien social et de l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.
  - ❑ Cependant, la promiscuité, la fragilité des résidents (du fait de leurs pathologies, perte d'autonomie et/ou traitement), la réalisation de soins techniques et de nursing ainsi que la multiplicité des intervenants sont autant de facteurs qui favorisent la transmission d'infection d'une personne à l'autre (=transmission croisée). De ce fait, la prévention du risque infectieux doit rester une priorité de chaque instant.
  - ❑ Au-delà des soins techniques et de nursing où le risque infectieux est identifié, celui-ci peut parfois être sous-estimé lors des activités d'animation et/ou d'accompagnement.
  - ❑ L'intervention de bénévoles et/ou professionnels non soignants au sein de l'établissement, qu'elle soit régulière ou ponctuelle, mérite le respect de certaines mesures d'hygiène.
- Ce document a pour objectif de rappeler aux bénévoles et/ou professionnels non soignants intervenants en EMS, les mesures qui doivent être respectées pour la prévention du risque infectieux.



→ Ce livret est destiné aux bénévoles, professionnels non soignants et autres intervenants en établissement médico-social.

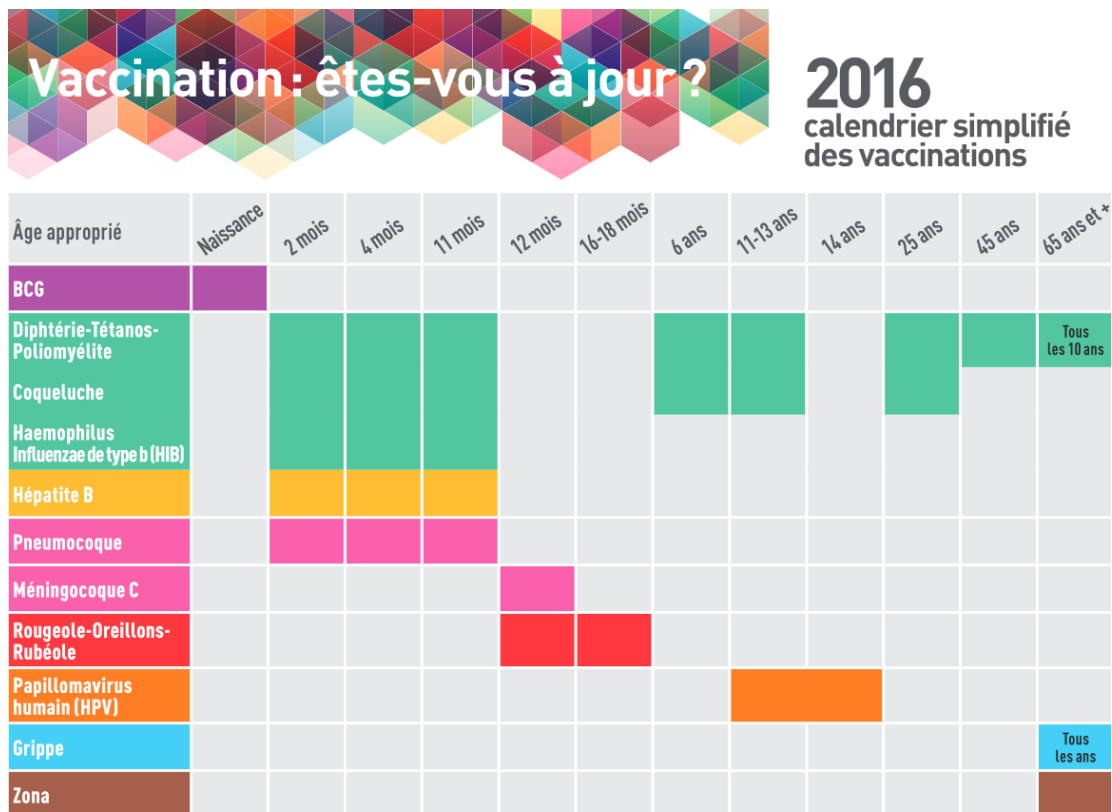


Les mesures à appliquer

# 1

## Mesures générales de prévention :

- ☐ Soyez à jour de **vos vaccinations** :



Source : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1175.pdf>

- ☐ N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante pour vous éclairer sur d'éventuelles consignes particulières de prise en charge de résidents que vous allez accompagner.
- ☐ Si vous présentez des signes évocateurs d'infection susceptible d'être contagieuse (infection respiratoire, digestive, cutanée...), il est recommandé de reporter votre intervention dans la structure.

## 2

### L'hygiène des mains :

#### ❑ Pourquoi ?

- Pour éviter la transmission d'agents infectieux :
  - du résident à vous-même,
  - de vous-même au résident,
  - d'un résident à un autre par votre intermédiaire.

#### ❑ Quand ?

- A votre arrivée dans l'établissement
- Avant de débuter une activité collective ou individuelle, par exemple : activité de jardinage, culturelle, physique, culinaire, ou accompagnement en chambre
- A la fin de l'activité
- A votre départ de l'établissement

#### ❑ Comment ?

- Friction des mains avec un produit hydro-alcoolique à privilégier si vos mains sont visuellement propres et sèches

OU

- Lavage à l'eau et au savon doux



## 3

### Le port de gants :

#### ❑ Pourquoi ?

- Pour éviter la transmission d'agents infectieux et/ou le risque de blessure (piqûre/coupure)

#### ❑ Quand ?

- Uniquement pour les activités qui le nécessitent (exemple : atelier culinaire, jardinage, poterie ...)

#### ▪ Comment ?

- Utilisez les gants adaptés à l'activité (exemple : gants de jardinage)
- Utilisez les gants mis à disposition par l'établissement, à défaut vs gants de jardinage
- Réalisez une hygiène des mains après avoir ôté les gants

#### 4a - Le tablier de protection :

##### ❑ Pourquoi ?

- Pour protéger votre tenue civile et éviter ainsi de rapporter des agents infectieux à votre domicile
- Pour protéger les résidents et éviter la transmission d'agents infectieux

##### ❑ Quand ?

- En cas de risque de projection
- Pour les activités qui le nécessitent (exemple : atelier culinaire, jardinage, poterie...)

##### ❑ Comment ?

- Portez un tablier mis à votre disposition
- Suivez les consignes données par l'établissement
- Important : le tablier doit être changé et/ou éliminé après utilisation

#### 4b - Le masque de soins :

##### ❑ Pourquoi ?

- Pour éviter la transmission d'agents infectieux lorsque le résident présente des signes d'infection respiratoire (ex : grippe, syndrome grippal ...)\*  
\* **Rappel des recommandations** : reportez la participation des résidents malades aux ateliers tant qu'ils sont symptomatiques selon les prescriptions médicales
- Pour éviter la transmission d'agents infectieux au résident si vous présentez des signes d'infection respiratoire (ex : grippe, syndrome grippal ...) \*\*  
\*\* **Rappel des recommandations** : reportez votre visite si vous présentez des signes d'infection.

##### ❑ Quand ?

- Mettez le masque en entrant dans la chambre du résident malade
- Dès votre entrée dans l'établissement si vous présentez vous-même des signes d'infection respiratoire et que le médecin a validé le maintien de votre intervention auprès de résidents (balance bénéfice/risque).

##### ❑ Comment ?

- Port d'un masque de soins mis à votre disposition,
- Pour être efficace, celui-ci doit recouvrir le nez et la bouche,
- Important : le masque doit être retiré en sortant de la chambre, et éliminé dans une poubelle à déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM). Après son élimination, réalisez ensuite une hygiène des mains.

## 5

### Conduite à tenir en cas de blessure (piqûre ou coupure) :

Toute blessure (de résident et/ou de bénévoles et/ou de professionnels non soignants) doit être signalée sans délai à l'équipe soignante de l'établissement pour suite à donner.

## 6

### Pour plus d'informations :

→ N'hésitez pas à solliciter :

- les professionnels de l'établissement dans lequel vous intervenez,
- l'antenne régionale de lutte contre les infections nosocomiales Bourgogne Franche-Comté :

#### **Pour les EMS situés en Franche-Comté :**

##### **→ L'ARlin Bourgogne Franche-Comté - site Besançon :**

Tél. : 03 81 21 89 30 - Mail : rfclin@chu-besancon.fr

Site Internet : [www.rfclin.info](http://www.rfclin.info)

Dr Nathalie FLORET : n1florebassissi@chu-besancon.fr

Dr Fatima RACHIDI-BERJAMY : frachidi@chu-besancon.fr

Mme Edith TISSOT : etissot@chu-besancon.fr

#### **Pour les EMS situés en Bourgogne :**

##### **→ L'ARlin Bourgogne Franche-Comté - site Dijon :**

Tél. : 03 80 29 30 25 - Mail : secretariat.arlinbourgogne@chu-dijon.fr

Site Internet : [www.rfclin.info](http://www.rfclin.info)

Dr Serge Ludwig AHO-GLELE : ludwig.aho@chu-dijon.fr

Dr Karine ASTRUC : karine.astruc@chu-dijon.fr

Mme Graziella GUERRE : graziella.guerre@chu-dijon.fr

**Rédaction :** Dr F Rachidi-Berjamy, AM Albert, C Duvernay, E Monnot, C Savouret, O Weinachter

**Relecture :** Dr K Astruc, Dr N Floret, G Guerre, E Tissot